

Sos Disparus - **Sos Disparus** - Sos Disparus - **Sos Disparus** - Sos Disparus – **Sos Disparus**

المفقودون DISPARUS  
ون DISPARU المفقودون  
المفقودون DISPARU المف  
ت DISPARA المفقودون  
المفقودون DISPARUS  
ت DISPARUS المفقودون  
المفقودون DISPARUS ال

Collectif des  
Familles de  
Disparus en  
Algérie

**REVUE DE PRESSE**

**AOUT 2021**

## Contenu

<b>liberte-algerie.com- 05 AOÛT 2021- L'UGTT appelle à nommer rapidement un chef de gouvernement.....</b>	<b>3</b>
<b>Lesoirdalgerie - le 13 AOÛT 2021 - Colère et condamnation unanimes du lynchage d'un citoyen à Larbaa N'Ath Iraten.....</b>	<b>5</b>
<b>liberte-algerie.com- 14 AOÛT 2021- Rabah karèche condamné à UN an de prison dont 8 mois ferme.....</b>	<b>7</b>
<b>liberte-algerie.com- 18 AOÛT 2021- Des universitaires appellent à la “fraternité et à conjurer le piège de la discorde”.....</b>	<b>9</b>
<b>tsa-algerie.dz -18 Août 2021- Émigration : forte hausse du nombre de clandestins interceptés en mer.....</b>	<b>11</b>
<b>elwatan.com- 20 AOÛT 2021- Appels à la haine : Arrestation de 4 individus à Oran impliqués dans la diffusion de vidéos.....</b>	<b>12</b>
<b>elwatan.com- 22 AOÛT 2021 - Mostaganem : Arrestation de trois passeurs d'immigration clandestine.....</b>	<b>13</b>
<b>elwatan.com- 23 AOÛT 2021 - Expulsé d'Espagne samedi : L'ex-gendarme, Mohamed Abdallah, placé en détention provisoire.....</b>	<b>14</b>
<b>elwatan.com- 23 AOÛT 2021 -Médias : El Djazairia One fermée définitivement, El Bilad une semaine.....</b>	<b>15</b>
<b>Lesoirdalgerie - le 24 AOÛT 2021- L'ARAV adresse un avertissement à l'EPTV.....</b>	<b>16</b>
<b>Lesoirdalgerie- le 26 AOÛT 2021 - Mandat d'arrêt international contre Ferhat Mehenni.....</b>	<b>17</b>
<b>liberte-algerie.com- 29 AOÛT 2021- La militante Kamira Naït Sid sera présentée demain devant le procureur.....</b>	<b>18</b>
<b>tsa-algerie.dz - 29 Août 2021 - Éducation : polémique autour de la place de tamazight à l'école..</b>	<b>19</b>
<b>liberte-algerie.com- 29 AOÛT 2021- Le maroc rame.....</b>	<b>22</b>
<b>liberte-algerie.com- 29 AOÛT 2021- Liberté provisoire pour Nordine Ait Hamouda.....</b>	<b>24</b>
<b>tsa-algerie.dz - 30 Août 2021 -Vidéo appelant à la haine : 5 ans de prison requis contre l'auteur</b>	<b>25</b>
<b>elwatan.com- 31 AOÛT 2021 -Journée internationale des victimes des disparitions forcées : Un rassemblement des familles des disparus empêchés.....</b>	<b>26</b>

## **liberte-algerie.com- 05 AOÛT 2021- L'UGTT appelle à nommer rapidement un chef de gouvernement**



**La première centrale ouvrière de Tunisie a mis en garde contre le retard dans la nomination du chef du gouvernement, estimant que cela pourrait aggraver davantage la situation et rendre plus difficile le dépassement de la crise.**

La centrale syndicale tunisienne l'UGTT, qui compte quelque un million d'adhérents, a appelé à nommer, "le plus vite possible", un chef de gouvernement de sauvetage, pour que la Tunisie puisse dépasser sa crise et faire face aux affaires urgentes qu'elle doit traiter. À l'issue de la réunion de son comité de direction, mardi, la première centrale ouvrière du pays du voisin de l'Ouest, a, pour autant, mis en garde contre le retard dans la nomination du chef du gouvernement, estimant que ce retard pourrait aggraver davantage la situation et rendre plus difficile le dépassement de la crise.

L'UGTT qui a publié un communiqué à l'issue de la réunion de son comité de direction a exprimé aussi son "refus de toute ingérence étrangère dans les affaires de la Tunisie" et "a dénoncé le recours de certains dirigeants du mouvement Ennahdha à des parties étrangères pour les appeler à ne plus envoyer des doses de vaccins" dans son pays, en cette conjoncture sanitaire marquée par la pandémie du coronavirus. "Nous dénonçons, également, les menaces du chef d'Ennahdha qui représentent un danger pour les intérêts de la Tunisie. Dans ce contexte, nous soulignons l'indépendance des décisions nationales et affirmons notre confiance en la capacité des Tunisiens et des Tunisiennes à résoudre leurs problèmes sans dépendre d'aucune partie", lit-on dans le communiqué de l'UGTT. Les membres de l'organe administratif ont également rappelé que les mesures exceptionnelles prises par le président de la République étaient une réponse aux revendications populaires et une solution définitive à la complexité de la crise que traverse le pays en l'absence de toute indication d'autres solutions.

Cela a lieu alors que le président Saïed continue de procéder par petites touches à la formation de son gouvernement, en attendant de trouver un chef pour diriger l'équipe. C'est fort des prérogatives présidentielles qui lui sont conférées par l'article 80 de la

Constitution que Kais Saïed continue de mener de front une campagne contre la corruption qui vise les têtes de l'argent sale en politique, notamment au parlement. Si la campagne de lutte contre la corruption a touché jusque-là des députés et hommes politiques recherchés par la justice, le sort de l'ancien chef de gouvernement aussi demeure entouré de mystère.

Pour preuve, l'Instance nationale pour la prévention de la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (INPT) a déclaré dans un communiqué publié, hier, que le dossier de l'ancien chef du gouvernement Hichem Mechichi figure parmi les dossiers d'enquête relatifs aux soupçons de détention ou de maltraitance depuis le 26 juillet 2021. L'INPT a indiqué avoir contacté l'ancien chef de gouvernement par téléphone afin de s'assurer que sa ligne personnelle est toujours fonctionnelle, et suite à cela, un message lui a été adressé, exprimant sa volonté de lui rendre visite mais aucune réponse n'a été reçue.

La presse tunisienne rapporte que l'autorité en question a pris contact avec des proches de Mechichi pour enquêter sur sa situation et vérifier si l'ancien chef de gouvernement est soumis à une résidence surveillée ou une interdiction de déplacement en confirmant qu'il n'y a aucune décision administrative ou judiciaire à son encontre.

L'Instance a appelé toutes les personnes intéressées à la contacter à travers tous les supports de communication disponibles pour lui fournir toute information nécessaire à cet effet. Cela survient alors que le parti Ennahdha tenait hier une réunion de son conseil consultatif au moment où plusieurs de ses dirigeants appellent au départ de Rached Ghannouchi. Affaibli par sa maladie et sa perte de crédibilité, Rached Ghannouchi devrait fort probablement céder son fauteuil de leader après 40 ans passés à la tête du parti islamiste.

## **Le soir dalgerie - le 13 AOÛT 2021 - Colère et condamnation unanimes du lynchage d'un citoyen à Larbaa N'Ath Iraten**



La mort d'un citoyen lynché et brûlé vif mercredi à Larbaa Nath Irathen, Sud de Tizi-Ouzou, suite à des soupçons sur "son implication" dans les incendies qui ravagent la région, suscite une vague de consternation et de condamnation unanimes des habitants de cette wilaya.

Depuis la mise en ligne des vidéos du drame, les réseaux sociaux, notamment, sont submergés de messages de pardon, de condoléances à sa famille et de condamnation de cet acte "étranger aux moeurs de la région", écrit une internaute.

Des représentants de citoyens, de la société civile et des comités de village de Larbaa Nath Irathen ont condamné avec force, dans une vidéo postée hier jeudi sur les réseaux sociaux, « le crime ignoble et abject dont a été victime notre fils Djamel Bensmail, natif de Miliana (Ain Defla)», soulignant que « ce crime inadmissible ne représente aucunement nos valeurs et coutumes séculaires et ancestrales ».

Les mêmes représentants ont présenté, au nom de cette région ravagée par les incendies, leurs condoléances les plus attristées à la famille de la victime et à tous les habitants de Miliana.

Des personnalités connues sur la place publique locale, des universitaires et des anonymes, tous, ont exprimé leur condamnation de ce crime et de ses auteurs appelant la justice à "sévir contre de tels actes".

"Les auteurs de ce crime abject qui porte atteinte à l'élan de solidarité envers la région dans ces moments difficiles doivent être démasqués et subir un châtement exemplaire", soutient encore un autre internaute.

Des appels à se "démarquer de ce crime et de ses auteurs qui ne représentent pas la région" sont, également, lancés par plusieurs personnes qui condamnent cette "justice sauvage" et rappellent que "se faire justice soi-même ne rendra pas les morts".

La réaction sereine et pacifiste de la famille de la victime a été fortement saluée à travers les différentes régions du pays. Selon un post largement partagé sur les réseaux sociaux, il est écrit « Le fils combattait les flammes et le père combat la fitna (la discorde)» .

## **liberte-algerie.com- 14 AOÛT 2021- Rabah karèche condamné à un an de prison dont 8 mois ferme**



Le journaliste Rabah Karèche a été condamné pour ses écrits. Le verdict de son procès a été rendu, ce jeudi, par le tribunal de Tamanrasset qui l'a condamné à un an de prison, dont quatre mois avec sursis. Une condamnation qui a surpris plus d'un. D'abord sa famille qui attendait sa libération. Elle a également surpris la famille de la presse et le collectif de défense. Tout le monde s'attendait à une libération "presque certaine" du journaliste. Mais, la justice en a décidé autrement. En prison depuis le 19 avril dernier, Rabah Karèche devra purger une lourde peine pour avoir rapporté sur Liberté une manifestation de citoyens de Tamanrasset.

Lors du procès, les témoins ont, à l'unanimité, reconnu devant la justice que les propos rapportés par le journaliste étaient les leurs, donc, Karèche avait été fidèle aux déclarations des citoyens qui ont dénoncé le nouveau découpage administratif. Devant le juge, les propos des témoins mettaient en avant le professionnalisme de Karèche, son sérieux et ses bonnes intentions en publiant des articles traitant des soucis quotidiens des citoyens du Grand sud. "Nous avons réglé pas mal de problèmes grâce à ses écrits", avait déclaré un témoin. Les réponses des témoins étaient pourtant suffisantes pour le parquet qui insistait sur "les intentions" du journaliste.

Qui mieux que les lecteurs pour juger de la pertinence d'un écrit de presse ? Qui mieux qu'un manifestant pour juger la véracité des événements rapportés par un journaliste ? Même si le journaliste est condamné, les témoins ont apporté une réponse claire à une question centrale de cette affaire : il s'agit de la vérité que le journaliste a rapportée. Pour rappel, Rabah Karèche a été convoqué le 18 avril dernier par la police de la ville de Tamanrasset. Maintenu en garde à vue, le juge instructeur avait décidé de le placer sous mandat de dépôt. Poursuivi, officiellement, pour

“l’administration d’un compte électronique consacré à la diffusion d’informations susceptibles de provoquer la ségrégation et la haine dans la société”, “la diffusion volontaire de fausses informations susceptibles d’attenter à l’ordre public” et “l’usage de divers moyens pour porter atteinte à la sûreté et l’unité nationales”, certaines de ces accusations n’ont pas paru lors du procès. L’institution judiciaire s’est simplement intéressée à ses écrits sur Liberté.

Reprenant le slogan “Le journalisme n’est pas un crime”, Amnesty International (AI) a réagi au verdict du tribunal de Tamanrasset en considérant qu’il s’agit d’un nouveau coup à la liberté de la presse en Algérie. “Cette peine de prison a été prononcée alors que la Constitution algérienne stipule que les délits de presse ne sont pas passibles d’emprisonnement”, rappelle l’ONG. Et d’appeler à sa libération, car sa condamnation est injuste. “Rabah Karèche doit être libéré immédiatement, et sa condamnation injuste et sa peine doivent être annulées”, lit-on dans le communiqué d’AI de ce jeudi. À noter que le collectif de défense du journaliste a décidé de faire appel de la décision de la justice. Le procès en appel devra avoir lieu dans les quelques semaines à venir.

**liberte-algerie.com- 18 AOÛT 2021- Des universitaires appellent à la  
“fraternité et à conjurer le piège de la discorde”**



Le crime abominable dont a été victime le jeune artiste Djamel Bensmaïl ne doit pas être vain. C’est dans cet esprit que des intellectuels et des militants politiques ont signé un appel commun pour faire du sacrifice de “Jimmy” un élément pour renforcer la cohésion du peuple.

Une cohésion qui s’est traduite par une forte mobilisation citoyenne au profit des régions touchées par les incendies criminels. Signé, entre autres par les universitaires Rachid Hanifi, Khaled Bensmaïl, Abderezak Dourari, Mhenna Abdeslam, Mhemmed Daoui, Mohamed Hennad, Lahouari Addi, Zoubir Arous, Tahar Khelfoune, Azzoug Lattifa, Abdelaziz Ould Ali, Hakim Amrouche, Kaddour Chouicha, Hocine Sifaoui, Salem Kessal, les militants Saïd Khellil, Nacer Haddad, Mohand Naït Abdellah, ainsi que plusieurs autres personnalités du monde universitaire, l’appel invite la communauté nationale à faire “en sorte que le sacrifice de Djamel Bensmaïl soit un élément fondateur d’une plus grande cohésion nationale entre les citoyens d’un même pays”.

Dans le même texte, les signataires ont également appelé “les Algériennes et les Algériens à fraterniser en surmontant leur douleur, à renforcer les liens de solidarité qui se sont exprimés lors de cette tragédie et à éviter le piège de la fitna préparé par les commanditaires du crime”. Tout en dénonçant “ce crime abject”, les signataires ont exigé que “toute la lumière soit faite pour que les coupables et les commanditaires soient traduits en justice”. “Djamel Bensmaïl était un jeune Algérien. Artiste universaliste, militant des causes justes, il incarnait la résurgence d’une Algérie rêvée par la jeunesse de Février éprise de liberté et de joie de vivre”, lit-on dans le texte, ajoutant que le défunt était “muni de son éternel sac à dos, la tête pleine de

détermination et le cœur rempli de générosité, il débarqua en Kabylie pour apporter son aide à des compatriotes plongés dans une véritable apocalypse, une Kabylie dévorée par des incendies dont beaucoup d'indices montrent qu'ils sont allumés par des criminels”.

Dans la même trame des événements qui ont conduit à l'abominable assassinat de “Jimmy”, les signataires de l'appel ajoutent qu'arrivé sur les lieux, plus précisément à Larbâa Nath Irathen, “entouré de la population locale, en compagnie d'un jeune venu de Chlef, il avait fait une déclaration à une chaîne de télévision où il exprimait toute sa tristesse devant la tragédie qui se déroulait devant ses yeux et où il avait lancé un appel à la mobilisation de toute la jeunesse algérienne pour venir aider leurs concitoyens kabyles”. “Quelque temps après, dans des circonstances non encore élucidées, il fut arrêté par la police.

La police, après avoir rendu publique l'arrestation d'un présumé pyromane, en l'occurrence le jeune Djamel, elle a été incapable d'assurer sa sécurité, alors qu'elle est légalement responsable de la sécurité et de l'intégrité des personnes qu'elle détient”, estiment les signataires, ajoutant qu’“elle a abandonné Djamel à une foule en furie qui réclamait vengeance”. “C'est alors que l'impensable s'est produit. Un crime absolu, indicible, innommable a été commis sur la personne de Djamel au pied de la statue d'Abane Ramdane, un autre héros assassiné par les siens”, se désolent-ils.

Pour eux, “les éléments d'un scénario élaboré par les tenants de la trajectoire du pire et qui a pour objectif la fracturation d'un pays qui, dans une volonté et des efforts toujours renouvelés, s'attelle à se donner les moyens pour faire une nation et entrer de plain-pied dans la modernité, se trouvent ainsi mis en place”.

## **tsa-algerie.dz -18 Août 2021- Émigration : forte hausse du nombre de clandestins interceptés en mer**

Les Algériens continuent de risquer leur vie pour rejoindre clandestinement les côtes européennes. En six jours, du 12 au 17 août, 473 personnes ont été interceptées par les Garde-côtes algériens alors qu'ils tentaient de traverser la Méditerranée à bord d'embarcations de fortune.

*« Les Garde-côtes ont mis en échec, aux côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine de 473 individus à bord d'embarcations de construction artisanale »*, a indiqué le MDN dans un communiqué publié ce mercredi 18 août.

Forte hausse du nombre de clandestins interceptés en 6 jours

Un flux migratoire en forte hausse par rapport à la période s'étalant du 4 au 11 août et durant laquelle 376 migrants clandestins ont été interceptés par les Garde-côtes algériens alors qu'ils tentaient de rejoindre illégalement l'Europe. Comparativement à la période du 28 juillet au 3 août durant laquelle 128 clandestins avaient été interceptés, la hausse est beaucoup plus importante.

Cette hausse du nombre de migrants interceptés survient alors que l'Algérie était confrontée à une flambée inédite de la pandémie de covid-19, à une grave crise d'eau potable et à des incendies gigantesques qui ont fait au moins 90 morts.

Quand on compare au bilan établi par le MDN pour le premier semestre de l'année en cours, on constate une hausse importante des départs durant les 2 premières semaines d'août.

De janvier à fin juin, 1712 candidats à l'immigration clandestine ont été interceptés par les Garde-côtes algériens, soit près de 290 personnes par mois. En 2020, 8184 candidats à l'émigration clandestine ont été interceptés par les Garde-côtes algériens alors qu'ils tentaient de rejoindre les côtes européennes à bord d'embarcations de confection artisanale, selon le MDN.

## **elwatan.com- 20 AOÛT 2021- Appels à la haine : Arrestation de 4 individus à Oran impliqués dans la diffusion de vidéos**

Les éléments de la brigade de lutte contre la cybercriminalité de la police judiciaire de la sûreté de wilaya d'Oran ont procédé à l'arrestation de quatre (04) individus impliqués dans la diffusion de vidéos subversives qui appellent à la haine et à la discorde entre les citoyens, a indiqué vendredi 20 août un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN).

Les mis en cause seront présentés devant le procureur de la République, précise la même source. Aucune autre information, notamment pour ce qui est de l'identité des mis en cause, n'a été communiqué.

## **elwatan.com- 22 AOÛT 2021 - Mostaganem : Arrestation de trois passeurs d'immigration clandestine**

La police judiciaire de la première sûreté urbaine de Mostaganem a procédé à l'arrestation de trois organisateurs de traversées d'immigration clandestine par mer, a-t-on appris, mardi, auprès de la sûreté de wilaya.

La même source a précisé que l'opération a été enclenchée suite à la déclaration d'une femme, selon laquelle son fils est parti en compagnie de personnes inconnues à bord d'un véhicule et n'est pas revenu au domicile familial. La police judiciaire a immédiatement lancé les recherches et les investigations sur la voiture en question, qui a finalement été interceptée au niveau d'un croisement de la ville de Mostaganem et à bord de laquelle se trouvaient deux personnes, a-t-on fait savoir. Les investigations ont démontré que les deux individus arrêtés, objet de la plainte déposée par la femme, ont fait croire à un groupe de personnes qu'ils pouvaient organiser pour eux, avec l'aide d'un troisième complice (en état de fuite), une traversée clandestine par mer contre la somme de 350 000 DA chacun.

Les investigations ont également démontré que le fils de la femme qui a déposé la plainte était complice dans cette opération d'organisation d'une traversée clandestine par mer, a-t-on indiqué. La même source a ajouté qu'une procédure judiciaire a été lancée contre les mis en cause et ont été présentés devant le procureur de la République du tribunal de Mostaganem, qui a ordonné de les placer en détention provisoire, alors que les recherches continuent pour retrouver le quatrième complice qui se trouve en état de fuite.

**elwatan.com- 23 AOÛT 2021 - Expulsé d'Espagne samedi : L'ex-gendarme, Mohamed Abdallah, placé en détention provisoire**



Le gendarme déserteur, Mohamed Abdallah, a été placé aujourd'hui lundi 23 août, par un juge d'instruction du tribunal de Sidi M'hamed, à Alger, en détention provisoire, à la prison d'El Harrach.

Mohamed Abdallah, qui avait été expulsé d'Espagne vers l'Algérie samedi 21 août, devrait être entendu demain aussi. Selon plusieurs sources, il est poursuivi pour « appartenance à une organisation terroriste » et « financement d'une organisation terroriste ». Se trouvant sur le territoire ibérique depuis 2018, la décision de l'expulsion de l'ex-gendarme a été prise vendredi 20 août par le ministère de l'Intérieur espagnol.

**elwatan.com- 23 AOÛT 2021 -Médias : El Djazairia One fermée définitivement, El Bilad une semaine**

**Deux chaînes de télévision privées viennent d'être suspendues aujourd'hui. L'une d'une manière définitive, l'autre pour une durée d'une semaine.**

« El Djazairia One » ne diffusera plus de programmes. Le ministère de la Communication, après avoir été saisi dans ce sens par l'Autorité de régulation de l'audiovisuel (ARAV), a décidé de suspendre « immédiatement et définitivement » la chaîne, indique un communiqué rendu public aujourd'hui, lundi 23 août. Il lui est reproché des « entorses aux règles professionnelles » mais aussi le « non-respect des exigences de l'ordre public ». La même source indique également que l'un des associés de l'entreprise a enfreint la réglementation relative à l'activité audiovisuelle qui interdit l'achat d'actions dans plus d'une chaîne de télévision. Ceci en plus, ajoute-t-on encore, des poursuites judiciaires engagées à l'encontre des propriétaires de la chaîne. Par ailleurs, El Bilad a également été suspendue aujourd'hui mais pour une durée d'une semaine, à compter du 24 août à minuit. Le ministère évoque, dans le cas de cette chaîne, des « violations liées à son non-respect des recommandations dans le cadre de la protection des enfants et mineurs lors de la diffusion de ses programmes ». Il faut rappeler, en dernier lieu, que la chaîne 'Lina TV' avait été également, il y a une semaine de cela (le 16 août), fermée d'une manière définitive. Le ministère avait indiqué que celle-ci ne disposait pas de « l'accréditation préalable pour exercer son activité audiovisuelle en Algérie ».

## Lesoir dalgerie - le 24 AOÛT 2021- L'ARAV adresse un avertissement à l'EPTV



L'Autorité de régulation de l'audiovisuel (ARAV) a adressé, mardi, "un avertissement sévère" à l'Entreprise publique de télévision (EPTV) suite à une faute grave commise par le présentateur du bulletin d'information de la matinée du 24 août.

"Lors de la diffusion par l'EPTV du bulletin de la matinée du 24 août 2021 annonçant le procès des accusés dans l'affaire de Djamel Bensmain, une faute grave a été commise par le présentateur qui a qualifié une région du pays de terroriste", précise le communiqué de l'ARAV.

L'ARAV considère cette faute "comme un manquement impardonnable notamment en cette conjoncture exceptionnelle et sensible que connaît le pays et qui requiert davantage de discernement et de clairvoyance dans le traitement de tels sujets d'autant que l'Algérie est sujette à une campagne féroce sans précédent visant sa sécurité et son unité".

Par conséquent, l'Autorité de régulation de l'audiovisuel souligne "avoir adressé un avertissement sévère à l'EPTV et espère que les mesures disciplinaires appropriées soient prises à l'encontre des responsables de cette faute".

Elle a rappelé à ce propos qu'"elle met toujours en garde contre de tels dérapages qui pourraient entraîner de graves conséquences", affirmant "l'impératif de respecter les règles d'éthique et de déontologie professionnelles".

L'ARAV sera intransigeante face à de telles bévues qu'elles émanent des institutions médiatiques audiovisuelles publiques ou privées", ajoute la même source.

## **Lesoir dalgerie- le 26 AOÛT 2021 - Mandat d'arrêt international contre Ferhat Mehenni**



Le procureur de la République près la Cour d'Alger, Sid Ahmed Merad, a annoncé, ce jeudi, l'émission de mandats d'arrêt internationaux contre les commanditaires du meurtre de Djamel Bensmain à Larbaa n'Ath Irathen à Tizi-Ouzou, et à leur tête le président du mouvement "MAK", Ferhat Mehenni, ajoutant que, « 83 sur les 88 suspects arrêtés dans l'affaire du meurtre de Djamel ont été placés en détention provisoire ». S'exprimant lors d'une conférence de presse animée au siège de la Cour d'Alger, consacrée à la présentation de détails sur ce crime, le procureur général a indiqué que 29 individus étaient actuellement en état de fuite, avec l'émission de mandats d'arrêt internationaux contre certains d'entre-deux, souhaitant que les pays où se trouvent ces individus coopèrent pour les extradier dans les plus brefs délais.

**liberte-algerie.com- 29 AOÛT 2021- La militante Kamira Naït Sid sera présentée demain devant le procureur**



La militante Kamira Naït Sid sera présentée demain, 29 août, devant le procureur de la République près le tribunal de Sidi M'hamed.

En garde à vue depuis trois jours, la nouvelle de sa « disparition » avait été donnée mercredi soir, par son frère via une vidéo diffusée sur Facebook. « Nous étions sans nouvelles d'elle, nous avons alors alerté la police et les pompiers. Nous nous sommes rendus chez elle, après avoir défoncé la porte, elle n'était plus là. C'est là que nous avons constaté sa disparition », a indiqué Amer Naït Sid.

## **tsa-algerie.dz - 29 Août 2021 - Éducation : polémique autour de la place de tamazight à l'école**

La place de tamazight au sein de l'école algérienne est à nouveau au centre de la polémique à trois semaines de la rentrée scolaire, dont les rumeurs de report une seconde fois sont démenties par les syndicats de l'éducation nationale.

Des rumeurs propagées sur les réseaux sociaux font état d'un nouveau report de la rentrée. « *La rentrée aura lieu le 1er septembre pour l'encadrement éducatif, le 7 pour les enseignants et le 21 (septembre) pour les élèves* », a affirmé ce dimanche à TSA, Meziane Meriane, coordinateur du Snapest. Idem du côté du Satef dont le SG, Boualem Amoura, confirme que les dates annoncées le 18 août passé restent pour l'heure inchangées.

### **Tamazight retiré de l'emploi du temps officiel**

S'il n'y a pas de doute sur la date de la rentrée scolaire, une polémique s'est installée sur la place de tamazight dans les programmes d'enseignements.

Réuni samedi 28 août à Béjaia, un collectif d'inspecteurs de la langue amazighe a discuté de « *l'exclusion de l'enseignement de tamazight de l'emploi du temps alternatif de l'élève pour l'année scolaire 2021-2022* ».

Dans un communiqué publié à l'issue de cette réunion, ce collectif a dénoncé la « correspondance du secrétariat général du ministère de l'Éducation nationale émise sous le numéro 194, du 14 août 2021 » annonçant cette décision.

Ils ont décidé d'adresser un courrier au ministre du secteur « pour attirer son attention sur les arrières pensées et les conséquences d'une telle décision, pour le moins inattendue », selon le communiqué.

Les inspecteurs de la langue amazighe comptent rappeler au ministre de l'éducation nationale « les devoirs de l'État envers l'enseignement de la langue amazighe ».

« Nous avons émis des propositions pour une meilleure prise en charge de cet enseignement, répondant effectivement aux ambitions des algériennes et algériens », a ajouté le collectif.

Cette annonce a également suscité les réactions de syndicats du secteur qui interpelle le ministre Abdelhakim Belabed afin de répondre aux questionnements et dissiper les ambiguïtés autour de cette question.

De quoi s'agit-il réellement ? « Tamazight a été comme expurgé de l'emploi du temps officiel contrairement aux langues française, anglaise et arabe. Le ministère a mis tamazight en dehors de l'emploi du temps des élèves. Si une classe a cours durant la matinée, Tamazight est placé dans l'après-midi et vice versa », a expliqué à TSA, Boualem Amoura du Satef.

« C'est la solution la plus facile qu'a trouvée le ministère de l'éducation nationale qui se trouve dépassé par le réaménagement du volume horaire » imposé par la pandémie du covid et par ailleurs contesté par la famille éducative.

*« On n'a pas besoin d'autres provocations mais d'apaisement »*

« Cette solution de facilité c'est de supprimer le tamazight, quoique indirectement puisqu'il est classée au même titre que le dessin et les autres matières facultatives. Comme si cette langue n'avait pas de valeur », critique le syndicaliste qui craint que cette décision ne soit une remise en cause de toutes les luttes pour l'enseignement de Tamazight à l'école, et ce depuis la grève du cartable en 1995.

« Il faut savoir que tamazight n'est pas enseigné sur tout le territoire national. Pour les régions où tamazight est largement enseigné, notamment la Kabylie, c'est vécu comme une provocation », dénonce M.

Amoura qui appelle à privilégier l'apaisement dans un contexte de tensions sociales.

« Je voudrais bien que le ministère revienne sur sa décision. On n'a pas besoin d'autres provocations mais d'apaisement. Le peuple algérien a besoin de paix », insiste Boualem Amoura.

Le coordinateur du Snapest, Meziane Meriane, ne donne pas d'avis tranché car n'étant pas au courant des détails de cette mesure. Mais il réclame des explications de la part de la tutelle.

« Tamazight ne peut pas être supprimé (du programme officiel d'enseignement) dès lors qu'il est langue nationale et officielle ainsi qu'une constante intangible de la Constitution. Maintenant, s'agit-il d'un réaménagement du programme scolaire, sincèrement je voudrais avoir plus de détails de la part de la tutelle », explique M. Meriane dans une déclaration à TSA.

« On voudrait savoir pourquoi tamazight n'est pas incorporé dans le programme comme l'année passée, qu'il est décalé pour l'après-midi. Sincèrement, je ne comprends pas. Mais une chose est certaine, si c'est pour marginaliser tamazight, il faut s'attendre à ce qu'il y ait des réactions », prévient-il tout en se demandant « pourquoi tamazight et pas les autres matières ? ».



Après avoir annoncé, mardi, la décision de rompre les relations diplomatiques avec le voisin de l'Ouest, le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a repris son bâton de pèlerin. Il s'est rendu jeudi au Mali pour évoquer la situation dans ce pays et surtout repositionner l'Algérie dans cette zone, longtemps délaissée. Lui emboîtant le pas, son collègue de l'Énergie, Mohamed Arkab a laissé entendre que l'Algérie pourrait mettre fin à l'exploitation du gazoduc Maghreb-Europe qui traverse le royaume chérifien pour alimenter l'Espagne et le Portugal en gaz naturel. Pour continuer à tenir ses engagements, l'Algérie a une solution de rechange : Medgaz qui relie directement Béni Saf à Almeria.

Inutile donc de passer par le Maroc d'autant plus que l'accord qui lie les trois pays (Algérie, Maroc et Espagne) expire fin octobre prochain. Le responsable algérien ne dit pas qu'il s'agit de représailles. Mais cela semble faire partie des leviers utilisés par les autorités algériennes pour répondre aux "provocations marocaines". Côté marocain, le ton est à "l'apaisement" après avoir alimenté l'escalade pendant des semaines. Contrairement au discours royal du 20 août dernier, le Premier ministre Sadeddine El-Othmani s'est, pour la première fois, démarqué de l'ambassadeur du royaume à l'ONU. Il a estimé, lors d'un débat télévisé, que la lettre adressée par le diplomate de son pays à ses homologues des pays non alignés concernant le "droit du peuple kabyle à l'autodétermination" n'engageait pas son gouvernement. C'était "une réaction sous l'effet de la colère", a-t-il justifié.

Le Premier ministre d'obédience islamiste, qui fait campagne en prévision des élections législatives de septembre prochain, a même fait état de la main "tendue" du roi Mohammed VI pour l'ouverture d'un dialogue avec l'Algérie. Au niveau international, les réactions se poursuivent. Du secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, à la Mauritanie, en passant par la France, l'Arabie saoudite et la

Libye, tous les partenaires des pays appellent à la “retenue” et au dialogue pour “éviter l’escalade”. S’il n’y a pas encore de confirmation officielle, des sources concordantes évoquent une tentative de médiation que mène la France pour permettre aux deux pays de retrouver des relations “normales”.

Mais cela ne peut être concrétisé qu’après des négociations dont le processus n’a pas encore commencé. Du moins ouvertement. Dans le fond, les autorités algériennes souhaitent remettre à plat tous les sujets qui minent les relations entre les deux pays, de la question des frontières jusqu’à la question du Sahara occidental, en passant par le trafic de drogue.

## **liberte-algerie.com- 29 AOÛT 2021- Liberté provisoire pour Nordine Ait Hamouda**



L'ancien député Nordine Ait Hamouda a été remis en liberté provisoire, ce dimanche, par la chambre d'accusation près la Cour d'Alger, a appris Liberté auprès de son avocat Hakim Saheb. Il quitte la prison d'El Harrach aujourd'hui.

Arrêté à Béjaïa, alors qu'il rentrait à l'hôtel après avoir animé une conférence débat dans le café littéraire de Tichy, Noredine Ait Hamouda avait été placé sous mandat de dépôt le 26 juin dernier par le tribunal de Sidi M'hamed. Il est poursuivi pour « atteinte à des symboles de la nation et de la révolution, offense à un ancien président et incitation à la haine et à la discrimination raciale », selon la même source.

## **tsa-algerie.dz - 30 Août 2021 - Vidéo appelant à la haine : 5 ans de prison requis contre l'auteur**

L'auteur de la vidéo appelant à « rayer la Kabylie de la carte » risque cinq ans de prison. C'est la peine requise par le procureur du tribunal d'Annaba ce lundi lors du procès de celui dénommé Rayfa, et ce suite à une plainte déposée par le président de la Ligue algérienne des droits de l'homme (LADH).

Après le lynchage à mort du jeune Djamel Bensmail le 11 août à Larbaâ Nath Irathen, Rayfa a posté une vidéo dans laquelle il a notamment appelé à « rayer la Kabylie de la carte ».

Arrêté, il a été présenté lundi 23 août devant le procureur de la République du tribunal d'Annaba qui l'a entendu dans cette affaire (discours de la haine et incitation à la violence) et dans une autre liée à l'« incitation au vol et trouble à l'ordre public ».

## **elwatan.com- 31 AOÛT 2021 -Journée internationale des victimes des disparitions forcées : Un rassemblement des familles des disparus empêchés**

Le rassemblement des associations SOS Disparus et le CFDA, prévu hier devant le siège du CNDH à Alger, à l'occasion de la Journée internationale des victimes des disparitions forcées, a été empêché. *« A peine 10 minutes après l'arrivée des mères de disparus, qu'un nombre important de policiers, venus dans au moins 5 voitures de police, ont dispersé les manifestantes. Ils les ont menacées de leur arracher les photos si elles ne quittent pas les lieux »*, indique un communiqué des deux associations, qui dénonce *« l'interdiction de ce rassemblement qui devait se tenir sous l'enseigne du Conseil national des droits de l'homme »*. *«Le CFDA et SOS Disparus dénoncent ce comportement d'un autre âge et condamnent avec force ces actes qui portent atteinte à la dignité de la personne»*, lit-on dans ce communiqué.

Cette manière d'agir, ajoute la même source, *« n'est qu'une intimidation et une pression inutile sur les familles de disparus, ne visant qu'à les démobiliser et les décourager de revendiquer leurs droits à la liberté de manifester et de rassemblement et leur droit de savoir »*. Dans un autre communiqué rendu public avant-hier, les deux associations réitérent leur appel à la vérité et à la justice sur le sort des milliers de disparus durant les années 1990. *«A l'occasion de cette journée internationale, SOS Disparus et le CFDA rappellent que cela fait plus de 20 ans qu'elles (les deux associations) attendent leurs enfants, leurs pères et mères, leurs frères et sœurs, enlevés un jour ou une nuit par des militaires, des gendarmes ou des policiers, sous les yeux de leurs proches, et disparus depuis ce temps»*, indique le même communiqué. La même source rappelle que la quête de vérité bute toujours sur un silence des autorités. *«Ouvrez-nous les archives et nous trouverons les réponses à nos questions ! Que ceux qui sont vivants reviennent enfin à leur famille et pour ceux qui sont morts, rendez-nous les corps»*, appellent encore les deux associations qui se disent convaincues *«que chaque lutte menée les rapproche un peu plus de la justice et de la vérité»*.